

# COMPTE- RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Jeudi 6 février 2020



Domus Medica  
79 rue de Tocqueville  
75017 Paris  
[www.fnabeh.org](http://www.fnabeh.org)  
[information@fnabeh.org](mailto:information@fnabeh.org)

Membres Présents : Marie-Noël BRACHET, Martine BROSSARD, Didier CAZEJUST, Fabienne DELARUE, Suzanne DELMOND, Jacqueline FAVE, Odile FEVRE, Coralie GENTILE, Michèle GUYON, Odile LABAUNE, Guillemine LEGRIX de la SALLE, Gilberte MULLER, Jacqueline ROGER, Colette VIDALAT

Absente excusée : Edith CLERBOUT

### **1/ Approbation du PV du CA du 15 octobre 2019**

Approuvé à l'unanimité

### **2/ Colloque il se déroulera le matin**

Diane DUCRET écrivaine sera l'une des principales conférencières du colloque.

Elle est l'auteure de « *Femmes et Hommes, lecture et écriture* » « *Femmes de dictateurs* » et récemment « *La Dictatrice* »

Roseline BACHELOT ancienne ministre de la Santé, nous parlera de femmes musiciennes et compositrices.

Le Professeur Jean-Noël FABIANI, auteur de « *l'incroyable Histoire de la Médecine* » posera la question : la Médecine une histoire qui se raconte ?

### **Rappel : le colloque est ouvert à tous, même non adhérents**

Une salle est réservée pour la Fédération dans le Salon international de Santé et d'Innovation Santexpo » qui s'appelait auparavant «Hôpital expo »

\* FHF Fédération Hospitalière de France

\* FEHAP Fédération des Etablissements hospitaliers et d'Aide à la personne

Le Prix littéraire édition 2020 sera remis en début d'après- midi en présence de notre ambassadrice Jessica NELSON, éditrice et écrivaine, dont le dernier roman a pour titre : « Brillant comme une larme »

Anne Claire Coudray trop prise par ses nombreux engagements n'est plus marraine de notre prix littéraire mais restera marraine d'honneur.

Grâce à elle beaucoup de portes se sont ouvertes, ainsi un reportage télévisuel a été réalisé à la bibliothèque de Brest.

La suite de l'après- midi sera consacrée à l'Assemblée Générale.

Le C.A a pensé que c'était une bonne idée de programmer l'A.G l'après-midi.

### **3 - Prix littéraire**

Nous avons retenu cinq livres à communiquer au jury :

- Le Berceau Fanny CHESNEL
- Ame brisée Akira MIZUBAYASH
- Ceux que je suis Olivier DORCHAMPS
- Le Bal des folles Victoria MAS
- La Fortuna Françoise GALLO

Parmi ces cinq livres en choisir deux en les notant 1 et 2 et en les communiquant à Fabienne pour le 15 avril au plus tard.

### **4 - Bilan financier**

Un message d'Edith notre trésorière nous informe que les **comptes sont bons**.

Elle loue les actions du Président pour son efficacité à trouver des fonds, remercie Gilberte, Coralie et Michèle pour leur aide et leur coopération. S'engage à travailler le bilan et le faire vérifier par le commissaire aux comptes.

Le mandat d'Edith arrive à son terme, va-t-elle souhaiter poursuivre son activité au sein de la Fnabeh ?

Le C.A se pose la question et envisage son éventuelle succession.

En attendant le prochain CA Gilberte règle les dépenses courantes.

La FNABEH dispose de 3 comptes : \* Compte courant général

\* Compte courant formation

\*Livret A

Le bureau demande à rassembler les 2 comptes en un seul pour simplification et clarté.

La Maison des Parents de Trousseau nous demande une cotisation de 35€.il semble que cela n'a pas été toujours le cas.

Affaire à suivre par le Président.

## **5 - Subventions**

- **Données par la FNABEH:** l'hôpital de Brest a une antenne à Landernau( Hôpital privé soins de suite) et l'association des bibliothèques des hôpitaux de Brest souhaite y ouvrir une bibliothèque.

La FNABEH répond complètement à sa mission en accordant 500€ pour cette création.

- **Reçues pour la FNABEH:** Didier continue sa croisade et compte s'adresser à NEHS (Nouvelle Entreprise Hospitalière de Santé )

Il faut continuer à acheter du champagne Beerens si on veut maintenir et préserver ce mécénat

## **6 - Associations**

**L'Hôpital Trousseau** voulait récupérer le local de la Bibliothèque mais les présidents de chaque associations (FNABEH et Les Amis de Trousseau) se sont battus et ont réussi à obtenir un autre local

**A Perpignan** l'association a été mise à la porte du local. Les livres ont été entreposés dans des garages, mais grâce à un changement de directeur l'association a récupéré un local.

**Creil** : l'association est dissoute mais va sans doute fusionner avec Senlis.

**Bourg en Bresse** veut créer une bibliothèque

Des associations qui ont quitté la FNABEH depuis 2011, comme Tours et Angers sont tentées de re- adhérer. Le contact est établi avec la chargée de communication d'Angers.

Il faut relancer Beauvais et Vannes.

**Bibliothèques Sans Frontières** est en relation avec Jessica. Ils sont très bien organisés pour aider les plus démunis, dont les migrants, par des dons de livres et de tablettes. Ils souhaitent investir dans le domaine social et de la santé. Ils ont des petits kits de livres proposant un choix éclectique : [www.bibliothequessansfrontiere.org](http://www.bibliothequessansfrontiere.org)

### **7 - Formation**

46 inscriptions à la rentrée mais 42 en lices.

Formation bien partie mais devant s'adapter notamment au développement de l'informatique et proposer des exercices nouveaux à ce sujet. IL est impératif que la commission puisse se réunir avant octobre pour finaliser les exercices de l'année prochaine. Ce sera le 27 mai, la veille du colloque.

Jacqueline souhaite que les futures inscriptions se règlent dorénavant par virement bancaire, ce n'est qu'un projet le C.A n'a rien décidé.

### **8 - Déplacements**

Des administrateurs et le président à la rencontre des associations.

Ces déplacements sont remboursés à moitié par la FNABEH

Sont prévus :

**Senlis** avec Didier, Coralie, Fabienne, **Perpignan** Didier, Jacqueline, Suzanne

**Le Havre** avec Gilberte Coralie, Odile, Martine

**Gap**, Gilberte en septembre, **Vannes** Michèle, Fabienne

**Annecy-Chambéry**

### **9 - Elections au CA**

**Les Membres sortants sont :**

-Didier Cazejust,

- Marie-Noël Brachet,

- Edith Clerbout

- Suzanne Delmond

- Odile Fevre

### **10 - Questions diverses**

Question au sujet des assurances des associations.

Chaque association doit souscrire une assurance pour couvrir les réunions et les problèmes qui peuvent survenir lors du fonctionnement de l'activité de l'association.

***Prochain CA lors du colloque le 28 mai***

